Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260427-2026_29-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/29

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17.04.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 27 AVRIL, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme HALLET Christelle, Maire,
Etaient présents : LEJAS Frédéric - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BENARD Charline – CAMEREL Franck – DAVENEL Guilmette – GOUGEON Richard – MANCEL Charlène – NEVEU Margaux – PAIN Thomas – QUEMENER Emilie formant la majorité des membres en exercice.
Absent excusé :
Mme QUEMENER Emilie a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Désignation d'un référent sécurité routière

Considérant que l'Etat incite les collectivités territoriales à nommer un Élu Correspondant Sécurité Routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la Sécurité Routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Vu la proposition de **Charline BENARD** de se porter candidate titulaire et **Margaux NEVEU** de se porter candidate suppléante ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de désigner **Charline BENARD** en tant que référente sécurité routière titulaire et **Margaux NEVEU** en tant que référente sécurité routière suppléante.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Christelle HALLET

MAIRIE de MARPIRE (Ille-et-Vilaine)